

REÇU LE - 1 FEV. 2017

Contrat d'Objectifs - 2016 - 2019 – HAUTE- GARONNE

Nom et adresse de l'établissement

COLLEGE MARCEL DORET

500 AVENUE DE LAGARDELLE – 31810 LE VERNET

Prénom et nom du chef d'établissement

Elizabeth MAURIN

N° d'établissement (UAI) : 0312610U

N° de téléphone : 05 62 11 59 20

Courriel : 0312610@ac-toulouse.fr

N° de fax : 05 62 11 59 21

Dernière mise à jour le 21 septembre 2016

Vu :

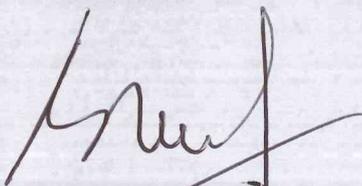
La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

L'article L401-1 du code de l'éducation

Le conseil d'administration réuni le MARDI 18 OCTOBRE 2016

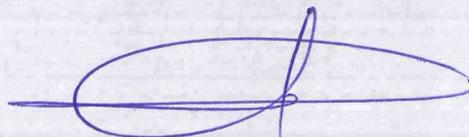
L'établissement CLG MARCEL DORET s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2016-2019.

La rectrice



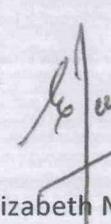
Hélène BERNARD

Le Directeur académique
De la Haute Garonne



Jacques CAILLAUT

Le chef d'établissement



Elizabeth MAURIN

Contrat d'objectifs

1er levier de progrès : Réduire les inégalités scolaires – améliorer les performances

Objectif :

Améliorer la réussite et la fluidité des parcours de tous les élèves en réduisant les écarts.

Stratégie de développement :

Mise en œuvre du cycle 3 et du cycle 4 et de l'accompagnement personnalisé.

- Instaurer des contrôles communs trimestriels dès la classe de 6^{ème}
- Harmoniser les coefficients des évaluations « maison » et « classe » par discipline sur tous les niveaux de classe
- Développer les ateliers d'aide méthodologique et d'aide aux révisions
- Développer les sessions de révisions avant le DNB
- Systématiser la mise en ligne des cours
- Valoriser les élèves au travers de prix décernés tous les trimestres et en fin d'année sur les critères d'efforts et d'attitude face au travail.

Structuration du parcours avenir

- Dès l'entrée en 6^{ème}, identification des élèves ayant des acquis fragiles et mise en place de dispositifs adaptés (PAP, PPRE, aménagement scolaire ...)
- Accompagner les élèves en difficulté avec un projet professionnel vers des filières adaptées en fin de 5^{ème} et de 4^{ème} (voie professionnelle)
- Mieux accompagner l'orientation en fin de troisième notamment vers les filières technologiques.

Résultats attendus :

1 – indicateurs de résultats au DNB : cible 2018 : > 90 % ; moyenne à l'écrit ≥ 10 : 75 % d'élèves au moins ; moyenne oral : tendre vers 15 /20.

2 – indicateur de résultats taux d'orientation 3^e/2^{nde} GT : cible 2018 : 75 %.

3 – indicateurs de fluidité ; taux d'accès 6^e/3^e en 4 ans : cible 2018 : >90 % des élèves. Le doublement doit rester exceptionnel.

L'indicateur général de Valeur ajoutée de l'établissement qui mesure l'écart de performance atteint/écart de performance attendue doit devenir positif dès 2017.

2ème levier de progrès : Maintenir un climat scolaire favorable à la réussite

Objectifs :

- 1 – limiter les incivilités, les violences verbales et physiques
- 2 – limiter l'absentéisme et prévenir le décrochage
- 3 – créer des instances et des événements de nature à développer le sentiment d'appartenance au collège

Stratégie de développement :

1 – actions de prévention dans le cadre du CESC ; prévention et traitement des incivilités par un suivi hebdomadaire via l'outil PRONOTE (Principal, Principal adjoint et CPE) répartition des niveaux suivis ; échelle de punitions et sanctions graduées ; sensibilisation des familles par rencontres individuelles sur convocation ; échelle de sanction graduées ; constitution d'une commission d'harmonisation des punitions et sanctions.

2 – « maillage » et repérage des situations de décrochage potentiel par surveillance de 3 indicateurs : absences, résultats, comportement ; « référent décrochage scolaire » identifié : la CPE ; mise en relation via une cellule de veille hebdomadaire à laquelle participent : CPE, infirmière, Principal adjoint et Principal ; sensibilisation des familles par rencontres individuelles sur convocation avant signalement pour absentéisme scolaire si nécessaire ; mobiliser les élèves aux résultats faibles sur un objectif à leur portée : les présenter au CFG et les préparer en ce sens afin qu'ils quittent le collège avec au moins ce diplôme.

3 – création d'un conseil de vie collégienne ; développement de « temps festifs », rituel de départ du collège ; manifestations sportives, défis sportifs et intellectuels : épreuves d'équipes avec remise de prix ; chorale et spectacle de fin d'année.

Résultats attendus :

- 1 – diminution du nombre de punitions et sanctions ; diminution du nombre de commissions éducatives et de conseils de discipline
- 2 – diminution du nombre de signalements pour absentéisme scolaire et pour incidents
- 3 – fonctionnement du CVC et pérennisation de celui-ci.

3ème levier de progrès : Mettre la réforme au service de la réussite des élèves – mobiliser toutes les ressources du collège pour mettre en place la réforme –

Objectif :

Construire un projet d'AP et des EPI adaptés aux problématiques repérées et à même de mobiliser les élèves sur les apprentissages

Stratégie de développement :

- 1 - Réfléchir à une cohérence et une complémentarité des compétences travaillées sur l'ensemble du cycle 3 (travail en amont avec les enseignants du CM1 et du CM2) et du cycle 4.
- 2 - Construire des EPI en conformité avec les attentes de la réforme : couvrir 6 domaines sur 8.
- 3 - Demandes de stages d'établissement (FIL) dans le prolongement des formations aux nouveaux programmes
- 4 - Structuration du PEAC ; structuration du « parcours avenir »
- 5 - Mettre en place l'EIST dans toutes les divisions de 6^e
- 6 - Développer l'usage de l'ENT par les élèves et les familles

Résultats attendus :

A N +4 : les écarts de performance attendus doivent être devenus régulièrement positifs :

- Réussite au DNB
- Taux de passage en 2^{nde} GT
- Fluidité des parcours